



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du jeudi 1er février 2024

18 h 30

Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Présentation des membres / Vérification du quorum et nomination d'un ou d'une secrétaire de la rencontre ou pour l'année

À 18 h 33, Mme Lara Eid ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Roberta **A**guirre Obregon, représentante des parents;
- Mme Marie-Claude **B**ernier, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Guylaine **C**ool, directrice;
- Mme Julie **D**aneau, représentante des parents;
- M. Christophe **D**errien, représentant des parents;
- Mme Lara **E**id, représentante des parents;
- Mme Jolène **G**authier, représentante des professionnel.le.s;
- Mme Mélissa **G**ourdeau St-Denis, représentante des parents;
- M. Julien **H**oude Roy, représentant des parents;
- Mme Annik **J**obin, représentante du service de garde;
- Mme Ménaïque **L**égaré-Dionne, représentante des parents;
- M. Emma **O**kbi, substitut des parents;
- Mme Catherine **V**eilleux, représentante des enseignant.e.s.
- Stephanie **C**lark, représentante des enseignant.e.s

Excusée :

- Mme Aurélie **R**io, substitut des parents;

M. Christophe Derrien agit comme secrétaire pour l'année scolaire. Aucune des personnes présentes ne s'oppose à cette disposition et tous les membres présents l'adoptent à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Guylaine Cool souhaite rajouter un varia sur la photo scolaire.

CONSIDÉRANT que Mme Guylaine Cool et Mme Lara Eid ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 1er février 2024,

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et que les personnes présentes sont d'accord avec le présent ordre du jour et les modifications/ajouts proposés,

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Veilleux, appuyée par Mme Roberta Aguirre Obregon, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé avec l'ajout au varia pour la séance ordinaire du 1er février 2024 au CÉ de l'école SALG;

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2023

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne, appuyée par Mme Roberta Aguirre Obregon, présente lors de la séance ordinaire du 16 novembre 2023, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2023.

4. Plan de rattrapage à SALG

Mme Guylaine Cool discute du courriel envoyé aux parents à propos du plan de rattrapage qui s'étale sur 2 ans.

Ce plan comporte : du tutorat en dehors des heures classes, du co-enseignement, du soutien à la classe et reporte la 2^e étape au 28 mars 2024 ainsi qu'une offre de rattrapage pendant la semaine de relâche (plus d'informations à venir sur ce dernier point).

L'exécution du plan se fait sur une base volontaire pour les familles et les enseignant.e.s mais les enfants ciblés sont les plus vulnérables sur le plan académique et sur le plan social.

Au total, ce sont 32 adultes mobilisés pour 72 enfants.

Mme Guylaine Cool précise qu'il reste à peaufiner la communication entre enseignant.e.s et service de garde.

Mme Jolène Gauthier précise également qu'elle a 2 élèves vulnérables attirés et qu'elle s'est associée avec 3 grands pour faire du mentorat à ces 2 élèves, le tout sous sa supervision. Cette démarche est soulignée et appréciée par les membres du CÉ présents

5. Inscription 2024-2025 : état de situation

Mme Guylaine Cool annonce qu'au 31 janvier 2024 il a :

- 19 nouveaux élèves inscrits au niveau 4 ans
- 20 nouveaux élèves inscrits au niveau 5 ans (total de 34 pour ce niveau)

L'état de la situation de tous les niveaux sera abordé au prochain CÉ

6. La vie à l'école

Mme Jolène Gauthier annonce que les enfants et les enseignant.e.s étaient plutôt contents de se retrouver après la grève 😊

Mme Jolène Gauthier précise que le dernier rassemblement était sur le thème de faire les bons choix pour la réussite scolaire. Un atelier a été présenté dans toutes les classes en lien avec le contrôle sur l'attention et la concentration. Cet atelier a aussi été donné au service de gare et sera proposé aux parents pour le 21 février 2024 afin de les soutenir et les outiller pour gérer la concentration et l'attention de leurs enfants.

Le prochain thème est sur les bons choix sur la santé mentale (l'anxiété et le stress).

Mme Jolène Gauthier annonce aussi que 3 nouvelles capsules vont sortir bientôt sur le thème de la résolution des conflits. Les capsules seront disponibles sur YouTube en surfant *Chez Jolène*

7. Budget 2023-2024 : état de situation

Mme Guylaine Cool passe en revue le document intitulé **RapportDetailCE** et annonce un déficit à ce jour de 30 854 \$ notamment à cause du paiement d'un pourcentage d'une personne en maladie et du totale d'une personne directe. Mme Guylaine Cool annonce aussi que ce déficit sera probablement comblé en fin d'année avec la mesure inter-écoles.

Mme Guylaine Cool précise :

- Qu'une 2e rencontre du conseil étudiant a eu lieu et qu'à l'aide du budget discrétionnaire de la direction, le repas a été payé aux membres du conseil. Les couts de la prestation de Jimmy Stratosphère, le magicien, décidée lors du dernier conseil seront également pris à même ce budget discrétionnaire.
- Que les argents de l'OPP ont été déposés durant la période de grève
- Qu'un don de 950 \$ a été reçu de Québec Solidaire pour les collations.

Mme Guylaine Cool annonce enfin que 5 853 \$ de frais scolaires restent impayés. Mme Guylaine Cool fera un suivi avec les secrétaires en remplacement sur la possibilité de mettre en place un système de relance automatisé pour les impayés.

8. Projet éducatif

Mme Guylaine Cool annonce que la journée du 26 janvier 2024 n'a pas permis de discuter du projet éducatif pour en choisir les moyens. Ces discussions auront lieu à une date ultérieure à définir.

9. Grand défi Pierre Lavoie (suivi)

Mme Guylaine Cool annonce qu'elle n'obtient pas, malgré les multiples relances, de réponse du Défi Pierre Lavoie sur le suivi de la reddition de compte de 2019. Mme Guylaine Cool continuera cependant de relancer sa demande afin de régler la situation et de pouvoir obtenir le financement promis pour l'année 2022-2023.

10. Rapport de l'OPP

Mme Ménaïque Légaré-Dionne annonce que l'OPP s'est réuni durant la dernière semaine de janvier et que les activités suivantes n'ont pas eu lieu à cause de la grève : soirée jeux de société et un magasin partage avant Noël.

Mme Ménaïque Légaré-Dionne précise cependant que la soirée jeux de société se fera mai 2024 et le magasin partage mars 2024

Un souper communautaire est en pleine organisation pour être réalisé le mardi 27 février 2024.

Enfin, durant la semaine des enseignant.e.s, les mamans de l'OPP confectionneront et offriront le lundi et le vendredi des desserts maison aux enseignant.e.s.

11. Nouvelles du service de garde

Mme Annik Jobin annonce que :

- Stéphanie et Sandra sont en arrêt maladie indéterminé. Les postes sont à l'affichage;
- Le service de garde sera finalement fermé lors de la semaine de relâche, car il fallait 42 élèves inscrits par jour et ce nombre n'a pas été atteint;
- Les relevés d'impôts vont être émis en février;
- Les midis animés vont commencer la semaine du 5 février 2024 avec du basket, de soccer, des jeux de table, etc. Le tout sur inscription et libre choix;
- Les inscriptions aux ateliers commencent la semaine du 5 février 2024;
- Le course-o-thon reviendra pendant la semaine du service de garde si celui-ci ne tombe pas dans la semaine d'examen;
- Stéphanie B. revient après la semaine de relâche de son congé maternité.

Mme Annik Jobin annonce aussi regarder le traiteur La *Cantine pour tous* car il permet de payer selon le budget de chacun. Ceci n'est pas possible avec Le Lunch.

Ce changement pourrait favoriser l'accès pour tous et est ouvert aux familles. Ceci sera évalué par Mme Annik Jobin et présenté au prochain CÉ.

12. PL-23 modification touchant au CÉ

Mme Lara Eid explique les changements touchant le CÉ notamment :

- Qu'un poste de membre parent puisse être déclaré vacant si le membre parent est absent durant 3 réunions consécutives pour motif non valable. Ces motifs sont à évaluer par les membres du CE.
- Que les documents relatifs à une rencontre du CE doivent être envoyés 7 jours de calendrier avant ladite rencontre.

13.1 Activités éducatives, culturelles et sportives

Mme Guylaine Cool présente le tableau ci-dessous et notamment les changements, ajouts et modifications surlignés en jaune :

Date de l'activité	Groupes	Date de présentation au CÉ	Activité/Lieu	Coût d'admission	Coût réel d'admission	Coût du transport	Coût réel du transport	Total	Total réel	Solde reporté 11 130,99 \$	Financement demandé à l'OPP	Campagne de financement	Contrib. parentale	Autre contribution
2023-10-03	totalité	2023-09-28	Cross-Country à Salig	*	*	*	*	*	*	*	*		*	*
2023-10-12	3e cycle	2023-09-28	Cross-Country	875,00 \$	775,00 \$	217,50 \$	217,50 \$	1 092,50 \$	992,50 \$	11 130,00 \$	*		*	Mesure 15023 À l'école on bouge
2023-10-16	*	2023-09-28	paniers bio	*	*	*	*	*	*	11 774,00 \$	*	644,00 \$	*	*
2023-10-23	11, 12 et AC1	2023-09-28	Frissons l'écureuil au Jardin botannique	395,21 \$	387,50 \$	*	*	387,50 \$	387,50 \$	11 774,00 \$	*		*	Mesure 15186 Sorties culturelles
2023-10-25	21, 22, 13/23	2023-09-28	Clémentine à la Maison Théâtre	578,89 \$	578,89 \$	459,90 \$	459,90 \$	1 038,79 \$	1 038,79 \$	11 774,00 \$	*		*	Mesure 15186 Sorties culturelles
2023-10-26	31 et 32	2023-09-28	Clémentine à la Maison Théâtre	398,58 \$	17,24 \$ (crédit de	*	*	17,24 \$	17,24 \$	11 774,00 \$	*		*	Mesure 15186 Sorties culturelles
2023-10-27	gagnants!	2023-09-28	Semaine sans écran à la montagne!	9,55 \$	9,55 \$	730,09 \$	730,09 \$	739,64 \$	739,64 \$	11 744,00 \$	*		*	Mesure 15023 À l'école on bouge
2023-10-27	*	2023-09-28	fête Halloween	*	*	*	*	*	*	12 981,60 \$	*	1 207,60 \$	*	*
2023-11-10	31 et 31	2023-09-28	Musée des beaux-arts	280,00 \$	280,00 \$	160,00 \$	160,00 \$	440,00 \$	440,00 \$	12 981,60 \$	*		*	Mesure 15186 Sorties culturelles
2023-12-01	*	2023-09-28	Vente de sapins	*	*	*	*	*	*	13 611,60 \$	*	630,00 \$	*	*
2023-12-04 grève	Ac1, Ac2, 13 -21-22-23	2023-09-28	"Un monde pour Noël" au Jeunes Musicales Canada	1 137,10 \$	*	919,80 \$	*	2 056,90 \$	0,00 \$		*		*	Culture à l'école
2023-12-06 grève	31-32	2023-09-28	Univers vivant au Musée Redpath	294,00 \$	*	160,00 \$	*	454,00 \$	0,00 \$				*	Mesure 15186 Sorties culturelles
2023-12-14 grève	03*04*05	2023-09-28	Pièce de théâtre "Cocou" à la Maison Théâtre		- \$		- \$		0,00 \$					Mesure 15186 Sorties culturelles
2023-12-21 grève	Maternelle	2023-09-28	Sortie Maison Théâtre		?	431,16 \$	*						*	Mesure 15186 Sorties culturelles
2024-02-09	03*04*05	2023-09-28	Ma 1er visite au musée au Musée des beaux-arts de MTL	720,00 \$		436,91 \$	*	1 156,91 \$			*		*	Mesure 15186 Sorties culturelles
	accueil	2024-02-01	Cabane à sucre	1255,80 \$		1287,72 \$		2543,52 \$					*	École inspirante
2024-03-14	11-12-AC1	2023-09-28	Visite musée des beaux-arts	700,00 \$	- \$	436,91 \$	- \$	1 136,91 \$			*		*	Mesure 15186 Sorties culturelles
2024-03-21	31-32	2023-09-28	Histoire pour faire des cauchemars au Maison Théâtre	398,58 \$	*		0 \$	0 \$			*		*	Mesure 15186 Sorties culturelles
2024-03-22	13-21-22-23	2023-09-28	Petrosapiens à la salle polyvalente	464,00 \$		*		701,25 \$			montant à soustraire		*	
2024-04-05	Maternelle	2023-09-28	Sortie Maison Théâtre	436,54 \$		431,16 \$		867,70 \$						
2024-04-03/04	11-12-13-21-22-23-AC1	2023-09-28	Animation littéraire à la salle polyvalente	1 207,24 \$			*	#####					*	Culture à l'école
2024-04-12	03*04*05	2023-09-28	Les neurones atomiques à l'école	*	*	*	*	695,60 \$	*		montant à soustraire		*	*
2024-05-03	03, 04 et 05	2023-09-28	Educazoo; Initiation au monde animal	701,35 \$	*	- \$	*	701,35 \$	*		montant à soustraire		*	*
2024-05-14	13-21-22-23	2023-09-28	Ma 1er visite au musée au Musée des beaux-arts de MTL	840 \$		459,90 \$	*	1 300 \$					*	Mesure 15186 Sorties culturelles
2024-05-17	31-32	2023-09-28	Neuron atomiques à l'école	*	*	*	*	448,41 \$	*		montant à soustraire		*	*
2024-06-13	61-62-63-64	2023-09-28	Voyage à la ville de Québec	1 817,56 \$		#####		4 720,68 \$			montant à soustraire			à venir

CONSIDÉRANT que les changements et ajouts présentés lors de la réunion du CÉ du 1er février 2024 sont acceptables tels que définis;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Roberta Aguirre Obregon, appuyée par Mme Julie Daneau, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les changements et ajouts d'activités éducatives, culturelles et sportives proposées.

13.2. Code de vie - Cellulaire

Mme Guylaine Cool demande que le changement au code de vie par l'ajout de la règle sur l'utilisation du cellulaire soit adopté par le CÉ :

Comportements attendus

Il m'est interdit d'utiliser un cellulaire ou autres appareils mobiles personnels dans mon école

Raisons d'être :

Ainsi, je me concentre activement sur ce qui se passe dans mon environnement immédiat.

CONSIDÉRANT que l'ajout proposé est conforme aux attentes des membres du CÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Veilleux, appuyée par Mme Roberta Aguirre Obregon, présente lors de la séance ordinaire du 16 novembre 2023, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ajout au code de vie.

14. Varia

Mme Guylaine Cool parle des manques et oublis du Studio 8 (année scolaire 2023-2024). Sur ce constat, Mme Guylaine Cool a contacté le studio Pomme Verte (studiolapommeverte.ca) pour une soumission. Ce point sera abordé et présenté au prochain CÉ.

15. Mot du public

Il n'y a pas de mot du public.

16. Rapport aux membres parents du conseil d'établissement de la représentante au comité de parents de la commission scolaire.

Mme Lara Eid annonce que les faits saillants seront envoyés au CE par courriel, notamment un lien vers un sondage du regroupement autonome des comités de parents pour définir les besoins des parents en formation.

17. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne, il est résolu à l'unanimité,

D'APPROUVER, la levée de la séance ordinaire à 19h44

Mme Guylaine Cool
Directrice

Mme Lara Eid
Présidente du Conseil d'Établissement